

Fin de partie et de législature

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1573

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

26 septembre 2003
Domaine Public n° 1573
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité

Fin de partie et de législature

Le brouillard politique est devenu épais. Dense au point que se perd le sens de l'orientation, au point que des objets, ordinaires quand ils sont identifiés par temps clair, prennent des proportions fantastiques et fantomatiques.

Non seulement le Parlement siège en pleine période électorale, mais il traite les objets les plus sensibles: AVS, LPP, LAMal, assurance maternité. Chacun de ces dossiers a une charge émotionnelle forte. De surcroît les commissions parlementaires ne se sont pas contentées d'amender les propositions gouvernementales. Elles ont tenté d'imposer leurs propres solutions, sans concordance entre les deux Chambres. D'où des navettes de l'une à l'autre et la perte de toute lisibilité. Deux objets extérieurs aux problèmes sociaux ont ajouté à la confusion leurs contradictions; d'une part un allègement fiscal d'envergure - à qui profite-t-il ? - et d'autre part un programme extraordinaire d'économies - qui en fait les frais? Enfin Pascal Couchepin, en agitant l'idée prospective d'une retraite à soixante-sept ans, alors qu'aucune actualité et aucune nécessité ne justifiaient que s'ouvre aujourd'hui ce débat, a pris plaisir, en grand «embrouillamineur», à augmenter encore la confusion déjà générale. Mais ce brouillard ne doit pas cacher quelques choix droitiers du Parlement sortant.

D'abord, le refus de tenir la parole gouvernementale donnée. L'économie obtenue par l'égalisation des retraites entre hommes et femmes aurait dû permettre d'introduire, pour huit cents millions

ramenés à quatre cents par le Conseil fédéral, un début de retraite flexible, facilitée pour les revenus les plus modestes. Il n'en restera rien (ou peut-être qu'un leurre transitoire).

Ensuite, des promesses abusives. Quand il s'agissait de combattre l'initiative du Parti socialiste sur la santé, qui prévoyait d'exonérer de cotisations les enfants, il fut rappelé que le Parlement introduirait des mesures approuvées pour le deuxième et le troisième enfant. Aujourd'hui la droite les refuse au nom du rejet de la politique de l'arrosoir. En profiteraient aussi, dit-elle, des familles qui ont des ressources suffisantes. Mais ces mêmes parlementaires trouvent justifiés des allègements fiscaux qui profitent d'abord aux familles qui disposent de ces ressources suffisantes et même plus!

Enfin la majorité en est au stade où elle interiorise les arguments de la droite extrême avant même qu'ils aient été agités. Pas de congé-maternité pour les mères adoptives, congé modeste de quatre semaines pour une dépense tout aussi modeste de deux millions! Pourquoi? Parce que la droite dure pourrait en faire un argument de sa campagne référendaire.

Le brouillard camoufle donc ces manœuvres et ces décisions, elles bien orientées, mais il nourrit aussi des réactions plus profondes, plus irrationnelles («on se fait avoir de toute façon»), moins traduisibles en projets ou contre-projets politiques. Les extrêmes ne peuvent qu'en profiter. Le Parlement sortant en porte, pour une grande part, la responsabilité. AG

Sommaire

Référendum des cantons : Un autre langage politique (p. 2)

Disparités fiscales : Le vice et la vertu (p. 3)

Presse alémanique: «Fast press» et revues durables (p. 4)

Palais fédéral : Du cinéma... bien documenté (p. 5)

Forum : Le shopping est l'avenir de la ville (p. 6)

Egalité : Une seule langue pour le partage des tâches (p. 7)